

Des recettes fiscales en hausse

En 2006, le produit de l'impôt sur le revenu et le montant de la TVA versée dans la région par les entreprises connaissent une progression sensible. Le montant de l'impôt sur les sociétés est à la hausse, après avoir connu une baisse significative en 2005. Le produit global des impôts émis au profit des collectivités locales a progressé modérément.

L'impôt sur le revenu émis en Alsace progresse à nouveau : 1 416 millions d'euros en 2004, 1 450 millions d'euros en 2005, 1 510 millions en 2006 (+4,1%).

Des revenus toujours élevés

La part du revenu d'activité reste la plus importante du territoire national : elle représente 76,5% du revenu fiscal.

En 2006, les contribuables alsaciens imposables représentent 59,5 % de l'ensemble des 975 319 foyers fiscaux de la région (58,2 %

en 2005 pour 971 034 foyers fiscaux).

La part des personnes vivant avec des revenus déclarés, hors allocations sociales, inférieurs au RMI reste faible en Alsace. Les personnes concernées habitent essentiellement dans les pôles urbains. Il est à noter que les familles monoparentales déclarent fréquemment des revenus inférieurs au RMI.

La baisse des revenus de capitaux, mobiliers et fonciers, est sensible en 2006, tant en nombre de contribuables en bénéficiant, que pour les montants de ces revenus. Ainsi, 301 770 foyers alsaciens ont bénéficié de 172 millions d'euros de revenus de capitaux mobiliers. Ils étaient 304 500 foyer en 2005 à bénéficier de 409 millions d'euros. Par ailleurs, 105 417 propriétaires bailleurs ont perçu des revenus fonciers à hauteur de 574 millions d'euros. Ils étaient 126 100 foyer en

2005 à bénéficier de 611 millions d'euros.

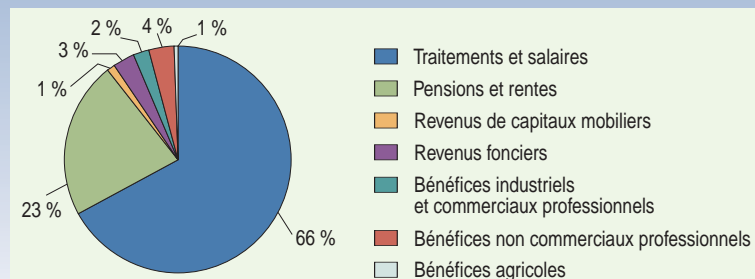
Diminution du nombre de bénéficiaires de la prime pour l'emploi

Après trois années de progression régulière, le nombre de bénéficiaires de la prime pour l'emploi a diminué en 2006. Actuellement, 225 200 contribuables alsaciens bénéficient de cette prime (243 400 en 2005, 232 900 en 2004, 222 700 en 2003). Cette évolution est notamment imputable à une meilleure maîtrise du système déclaratif sur les notions de temps plein, temps partiel et nombre d'heures travaillées.

Une mise en œuvre réussie de la déclaration préremplie

Avec la mise en place de la déclaration de revenus préremplie, la campagne d'impôt sur le revenu 2006 a pris un relief particulier. Élé-

Salaires et pensions représentent 90 % des revenus déclarés en 2006



Source : Direction des services fiscaux

ment important de la modernisation de l'État, elle a simplifié la vie des usagers, en particulier celle des contribuables modestes et des retraités.

En effet, les traitements, salaires, indemnités journalières de maladie, allocations de chômage, ainsi que les pensions et retraites sont désormais préimprimés sur les déclarations.

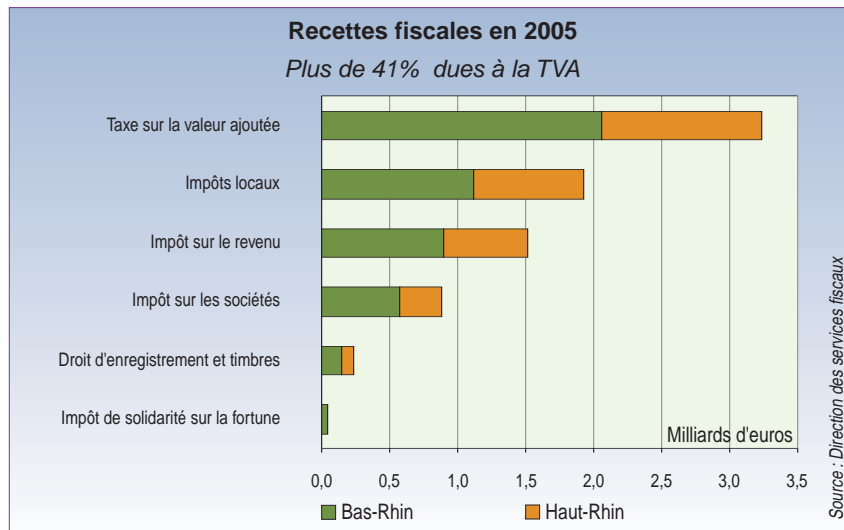
Les risques d'erreurs déclaratives des contribuables sont ainsi réduits d'autant.

Par ailleurs, 2006 a été marqué par le succès croissant de la déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu : 197 223 télédéclarations (contre 137 395 en 2005 et 40 212 en 2004) soit plus de 20 % des déclarations de revenus souscrites dans la région alsacienne. Outre la simplification, la déclaration de revenus par internet permet d'obtenir une réduction d'impôt de 20 € par foyer fiscal : l'économie d'impôt pour les contribuables alsaciens télédéclarants a représenté 2,6 millions d'euros.

2006 a été une année de générosité avérée des contribuables alsaciens : 268 247 foyers fiscaux ont bénéficié de 34,2 millions d'euros de réductions d'impôts au titre des dons versés aux œuvres (29,3 millions d'euros en 2005).

Bond de la télédéclaration TVA

Le montant de la TVA versée dans la région par les entreprises est en hausse : 3 415 millions d'euros en



2006, soit +5,5 % par rapport aux 3 235 millions d'euros de 2005 ; (hors TVA encaissée par la Direction des Grandes Entreprises).

Les actions de promotion externe menées à destination des professionnels pour la télédéclaration de TVA ont conduit à recueillir plus de 3 400 adhésions nouvelles pour porter ainsi à un total de 4 860 le nombre de télédéclarants TVA au 31 décembre 2006. Cette action a contribué à développer le civisme fiscal des usagers professionnels : en 2006, plus de 92 % des usagers professionnels alsaciens se sont acquittés, dans les délais, de leurs obligations déclaratives en matière de TVA.

Enfin en 2006, après avoir connu une baisse en 2005, le montant de l'impôt sur les sociétés collecté en Alsace est également à la hausse, et revient à son niveau de 2004 : 938 millions d'euros en 2006 (+6,6 %), 880 millions d'euros

en 2005 et 921 millions d'euros en 2004.

Hausse des recettes des collectivités locales

Le montant des rôles émis au profit des collectivités locales et de l'Etat atteint 2 049 millions d'euros en 2006. Le produit de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières et taxe professionnelle) a augmenté de 6,3% sur un an (1 927 millions d'euros en 2005).

Jean-Marc STEINMETZ
Direction des Services Fiscaux
du Bas-Rhin